

DEPARTEMENT DU  
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE  
CLERMONT-FERRAND



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2024**  
**N° 2024.11.04**

Conseillers en exercice	<b>33</b>	<b>L'an deux mille vingt quatre, le vingt novembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de <b>BEAUMONT</b> s'est réuni en <b>séance ordinaire</b> à la Mairie, après convocation légale du mercredi 13 novembre 2024, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, Maire.</b>
Présents	<b>29</b>	
Absents représentés	<b>4</b>	
Absents non représentés	<b>0</b>	

**Étaient présents :**

Jean-Paul CUZIN, Nadine DAMBRUN, Christian DURANTIN, Christine LECHEVALLIER, Guy PICARLE, Martine MÉZONNET, Jean-François VIGUÈS, Hervé GRANDJEAN, Josiane MARION, Françoise MASSOUBRE, Aïcha GASSER, Michel PRÉAU, Valérie BERTHÉOL, Cristina MESLET, Béatrice STABAT-ROUSSET, Aurélien BAZIN, Vivien GOURBEYRE, Olivier DEVISE, François ULRICH, Hélène VEILHAN, Dominique MOLLE, Isabelle FOURTIC, Jean-Pierre COGNERAS, Alain DUMEIL, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, Aline FAYE, Jean-François MAUME, Josiane TOURNEBIZE

**Absents représentés :**

Patrick NEHEMIE représenté par Jean-Paul CUZIN  
André WALTER représenté par Nadine DAMBRUN  
Francis GAUMY représenté par Christian DURANTIN  
Philippe ROCHETTE représenté par Hervé GRANDJEAN

*Christian DURANTIN a été nommé secrétaire de séance.*

## **ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR DES PROJETS ET ACTIONS SPECIFIQUES AU TITRE DE L ANNEE 2024 EN FAVEUR SECOURS CATHOLIQUE - ANTENNE DE BEAUMONT**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association,

**Vu** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

**Vu** la réunion de la commission Animation - Vie Associative - Sportive - Culturelle, en date du 7 novembre 2024,

**Considérant**, que ce sont près de 80 associations qui contribuent chaque jour à la diversité et à la vitalité de l'offre associative dans les domaines culturels, sportifs, éducatifs, sociaux, humanitaires et environnementaux.

**Considérant** que la commune peut attribuer une subvention fonctionnement pour la réalisation d'une action ou d'un projet spécifique, aux associations présentant un intérêt local,

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par **32 Voix Pour** et une non participation au vote (Mme Josiane Bohatier) décide :

- **D'APPROUVER** à l'exercice budgétaire 2024, l'octroi de cette subvention et de son versement à l'association du secours catholique, selon la répartition figurant dans le tableau joint en annexe, pour un montant de **1000,00 €**.
- **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au chapitre 65 du budget 2024,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ces subventions.

Envoyé en préfecture le 22/11/2024

Reçu en préfecture le 22/11/2024

Publié le



ID : 063-216300327-20241120-CC2024\_11\_04-DE

**LE MAIRE**  
**Jean-Paul CUZIN**



Tableau récapitulatif des demandes de subventions exceptionnelles - Novembre 2024  
Reliquat enveloppe subventions votées pour 2024: 15 536,00 €

Envoyé en préfecture le 22/11/2024  
Reçu en préfecture le 22/11/2024  
Publié le  
ID : 063-216300327-20241120-CC2024\_11\_04-DE



	Nom	Sub Exc 2023	Sub Exc demandée 2024	Coût du projet	% montant sollicité	Proposition Vie de la Cité 2024	Montant proposé 2024	Objet	Dates prévues	Public ciblé	Objectifs	Détails de l'action
2	Secours Catholique - antenne de Beaumont	0,00 €	1 000,00 €	8 690,00 €	11,7%	1 000,00 €	1 000,00 €	Achats de 6 portant vêtement pour braderie solidaire	1 fois par trimestre	Tout public	Action caritative, aide aux personnes défavorisées. L'achat de ce matériel permettra de mieux exposer les vêtements dans le cadre des braderies solidaires	vente annuelle de vêtements, bourse aux livres, bourses aux jouets, brocante à but caritatif
	TOTAL	0,00 €	1 000,00 €	8 690,00 €		1 000,00 €	1 000,00 €					
	Reste		14 536,00 €				14 536,00 €					